

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 27 septembre 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. MILLOT**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MARTIN (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. DUPIRE (pouvoir M. MARCHAND) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir Mme AVENA) - Mme BLETTYERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - M. ALLAERT (pouvoir M. BEKHTAOUI) - Mme BERNARD (pouvoir Mme TENENBAUM) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. REBSAMEN

OBJET**DE LA DELIBERATION**

Divers bâtiments - Travaux de mise en conformité et de sécurité - Demandes de permis de construire

Monsieur Berteloot, au nom de la commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, expose :

Mesdames, Messieurs,

Afin de permettre la réalisation de travaux dans des bâtiments existants, le dépôt de demandes de permis de construire s'avère nécessaire.

Les opérations concernées sont les suivantes :

- EHPAD des Bégonias situé au 44, boulevard de l'Université à Dijon : travaux de mise en conformité dans le cadre de l'application des dispositions réglementaires en matière de sécurité « incendie » ;

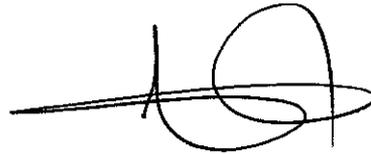
- 12, rue Général Delaborde à Dijon : travaux de mise en conformité et de sécurité afin de permettre la transformation d'un bâtiment à usage d'habitation en structure habilitée à accueillir un public associatif.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à déposer les demandes de permis de construire nécessaires à la réalisation de travaux de mise en conformité et de sécurité dans divers bâtiments de la Ville.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 6/10/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 1 OCT. 2010

